

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 1013/2015
Date: 26 août 2015
Direction: Direction de l'instruction publique
N° d'affaire: 712151
Classification: Non classifié

Réalisation des motions et des postulats de la Direction de l'instruction publique. Prolongation des délais 2015

Vu l'article 70, alinéa 1 de la loi du 4 juin 2013 sur le Grand Conseil, le Conseil-exécutif adopte la proposition de la Direction de l'instruction publique et propose au Grand Conseil de prolonger le délai de réalisation des motions et des postulats.



Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier:
Auer



Pièces jointes

- Prolongation des délais de réalisation des motions et des postulats

Destinataires

- Grand Conseil
- Direction de l'instruction publique